



DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN

COMMUNE DE PLEVENON

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 03/04/2026**

L'an deux mille vingt-six, le 03 avril, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis à 19h30 à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Philippe LOHIER, Maire.

Date de la convocation et de la publicité : le 27/03/2026

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Philippe LOHIER, Michel PANSARD, Marie-José JOLY-RICHEUX, Gilbert PHILIPPE, Anne DURAND, Géraldine CARDIN, Olivier LACHIVER, Isabelle LECLERCQ, Alain CABARET, Eliane RUELLAN, Hervé VAN PRAAG, Anne-Sophie HOCQUET, Marc LEMARIÉ

Secrétaire de séance : Anne-Sophie HOCQUET

Représentés : Sarah HARDOUIN représentée par Philippe LOHIER, Éric DROGUET représenté par Marie-José JOLY-RICHEUX

Nombre de Conseillers : **En exercice** : 15 **Présents** : 13 **Votants** : 15

DELIBERATION N°20-2026 Approbation du compte rendu de la réunion du 27 mars 2026

Les membres du Conseil ayant été destinataires du compte rendu de la réunion du 27 mars 2026, et en ayant pris connaissance, Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur sa conformité :

Le Conseil à l'unanimité Approuve le compte rendu de la réunion du 27 mars 2026

DELIBERATION N°21-2026 Choix d'un prestataire pour la collecte et le traitement de déchets sur le camping du Cap Fréhel

Pour donner suite au retrait de Dinan Agglomération pour la collecte et le traitement de déchets sur le camping du Cap Fréhel, 3 prestataires ont été consultés et reçus en Mairie :

- **PAPREC** : n'a pas fait parvenir d'offres
- **SUEZ** : à fait parvenir une offre mais n'est pas en mesure de la maintenir
- **VEOLIA** : offre détaillée ci-dessous

Le site sera équipé de :

- 2 colonnes aériennes de 4500 litres pour les ordures ménagères (à acquérir)
- 2 colonnes aériennes de 4500 litres pour les recyclables (à acquérir)
- 1 colonne aérienne de 4500 litres pour le verre (à acquérir)

Fréquence de collecte :

- **VERRE** : à la demande
- **RECYCLABLES et ORDURES MENAGERES** :
 - o **Basse saison** : 1 collecte tous les 15 jours
 - o **Haute Saison (juillet - août)** : 1 collecte par semaine

DESCRIPTIF DE L'OFFRE FINANCIERE DE VEOLIA

DECHETS	COUT PASSAGE VEHICULE (H.T.)	COUT DE LEVEE (par colonne) (H.T.)	COUT DE TRAITEMENT (par colonne) (H.T.)
VERRE	165,00 €	5,00 €	50,00 €
RECYCLABLES			25,00 €
ORDURES MENAGERES RESIDUELLES			77,00 €

Le Conseil à l'unanimité accepte cette offre et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat correspondant et à prendre toutes mesures nécessaires au bon déroulement de cette prestation.

DELIBERATION N°22-2026 ACQUISITION DE COLONNES DE COLLECTE : ORDURES MENAGERES - RECYCLABLES – VERRE

Monsieur le Maire explique que compte tenu du fait que VEOLIA dans sa prestation n'assure pas la fourniture des colonnes de collecte il est nécessaire d'en faire l'acquisition et ce au plus vite, il est rappelé au Conseil que lors de sa précédente réunion il lui a donné délégation pour « *prendre toute décision, concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget dans la limite de 5 000€ H.T.* ».

Monsieur le Maire propose au Conseil que pour cette opération d'acquisition de 5 colonnes de collecte de déchets pour le camping, sa délégation soit ponctuellement portée jusqu'à 20 000 € (soit 4 000 € par colonne).

Le Conseil à l'unanimité accepte que pour cette opération d'acquisition de 5 colonnes de collecte de déchets pour le camping, sa délégation soit ponctuellement portée jusqu'à la somme de 20 000 €.

DELIBERATION N°23-2026 MISSIONS ET COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire propose au Conseil la constitution de 5 COMMISSIONS MUNICIPALES. Chacune sera composée d'au moins 3 conseillers, dont Monsieur le Maire qui en assurera la présidence. Les membres du Conseil sont invités à s'inscrire dans la ou les commissions de leur choix.

Commission Aménagement Cadre de Vie

La commission Aménagement Cadre de vie a pour missions l'aménagement du territoire communal, l'amélioration du cadre de vie, la politique de l'urbanisme, et la protection et mise en valeur de l'environnement.

- l'aménagement du territoire communal, urbain, rural et littoral
- programmation et mise en œuvre des projets communaux
- réflexion globale sur la revitalisation de notre Coeur de bourg autour des projets immobiliers, du patrimoine, des espaces publics, des commerces
- accompagnement de l'activité économique et du domaine agricole
- aménagement du phare et ses abords
- développement de l'offre de logement utilisable à l'année et pour les saisonniers.
- l'amélioration du cadre de vie
- démarche de transition écologique et de développement durable (habitat, mobilité, énergie, déchets, eau...)
- actions de prévention et de sécurisation routière
- la politique de l'urbanisme

- suivi de l'évolution du PLUIH
- traitement des demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, ...).
- la protection et la mise en valeur de l'environnement
- intégration des enjeux de protection de la biodiversité et de nos espaces naturels dans nos projets et actions

Membres : Philippe LOHIER, Michel PANSART, Hervé VAN PRAAG, Marc LEMARIE, Anne-Sophie HOCQUET, Gilbert PHILIPPE, Alain CABARET, Olivier LACHIVER, Eric DROGUET, Géraldine CARDIN

Vice-président : Michel PANSART

Commission aux Affaires Sociales et Solidarités

La commission a pour mission de soutenir les habitants de la commune face à leurs problématiques sociales et sanitaires.

Elle définit une politique sociale communale par le biais d'une analyse des besoins sociaux.

La commission a la charge d'optimiser l'utilisation du relais de santé, dans le cadre d'une réflexion globale intercommunale.

Elle pilote les travaux de programmation et de développement des activités proposées aux enfants et aux jeunes du territoire.

Un rapprochement sera étudié avec la commune de Fréhel pour une collaboration avec l'école et de l'EHPAD.

La commission met en œuvre des actions d'animation et de soutien : lutte contre l'isolement, maintien du lien social, accès à la culture et aux loisirs, actions de prévention, adaptation du logement...

Après la création du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), cette commission est chargée de le mettre en place et d'en assurer le fonctionnement.

Membres : Philippe LOHIER, Marie-José JOLY-RICHEUX, Eliane RUELLAN, Hervé VAN PRAAG, Michel PANSART, Sarah HARDOUIN

Vice-présidente : Marie-José JOLY-RICHEUX

Commission Finances, Budget, Personnel

Cette commission veille à garantir une gestion financière saine et réaliste afin de contenir les dépenses publiques, optimiser la capacité d'investissement de la commune.

Elle est chargée de la programmation budgétaire, des finances, de l'établissement du budget, du Compte Administratif et de leur suivi.

La commission accompagne la recherche de subventions et de mutualisations financières afin de soutenir les investissements et les innovations inscrits dans le budget.

Elle est également chargée de la gestion du personnel, du recrutement des saisonniers.

Elle oriente l'organisation des services et étudie la demande des agents.

Membres : Philippe LOHIER, Anne DURAND, Eliane RUELLAN, Hervé VAN PRAAG, Marie-José JOLY-RICHEUX, Michel PANSART

Vice-président : Anne DURAND

Commission Travaux, Réseaux, Espaces Verts

La commission travaux a pour mission la gestion du domaine public. En relation avec les concessionnaires de réseaux et les services dédiés, elle assure le suivi des travaux d'entretien de la voirie, des réseaux, des bâtiments publics et des espaces verts, l'éclairage public, le mobilier urbain, le camping et le cimetière.

Elle veille à l'accessibilité des lieux publics.

La commission assure la gestion des ruisseaux et de leurs abords.

Elle veille au respect du cadre légal et réglementaire en matière d'assainissement collectif et non collectif avec les services de DINAN agglomération, et d'environnement, ainsi qu'à la préservation de la qualité de l'eau en lien avec les services gestionnaires et le syndicat du Frémur.

La commission a également la charge de la gestion du centre technique, de l'utilisation de la plateforme des déchets verts, la mise en place des illuminations de Noël.

Elle assure la gestion des ports de Saint-Géran et Port-Nieux, contribue à la préservation du littoral et à la sensibilisation aux enjeux littoraux, et veille à la qualité des eaux de baignade à la suite des contrôles sanitaires réalisés par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Membres : Philippe LOHIER, Gilbert PHILIPPE, Alain CABARET, Michel PANSART, Olivier LACHIVER, Géraldine CARDIN, Eric DROGUET

Vice-président : Gilbert PHILIPPE

Commission Communication, Affaires Culturelles, Vie Associative

Cette commission a pour mission de promouvoir les actions de la commune et des associations par le biais de supports de communication, tels que les bulletins municipal et trimestriel, le site internet, les panneaux d'affichage numérique.

Elle assure les relations avec les organisateurs des cérémonies et des événements qui animent la commune toute l'année.

La commission encourage et accompagne toute nouvelle animation proposée par les associations, professionnels, particuliers...

Elle participe à l'attractivité touristique de la commune en lien avec les organismes dédiés et à la valorisation du patrimoine historique.

Elle organise par hameau, des rencontres pour recueillir les préoccupations des habitants.

Membres : Philippe LOHIER, Isabelle LECLERCQ, Marc LEMARIE, Géraldine CARDIN, Eric DROGUET

Vice-présidente : Isabelle LECLERCQ

A l'unanimité le Conseil approuve les missions et compositions de ces commissions.

DELIBERATION N°24-2026 Création d'un Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Madame JOLY-RICHEUX expose au Conseil les raisons pour lesquelles la création d'un C.C.A.S. sur la commune serait opportunes et demande au Conseil son avis sur cette proposition.

Le Conseil à l'unanimité moins une abstention (Hervé VAN PRAAG) donne son accord de principe à ce projet et autorise Monsieur le Maire à commencer la démarche.

Fait à Plévenon, le 07/04/2026

Le Maire, Philippe LOHIER



Les Conseillers présents :

Michel PANSARD, Marie-José JOLY-RICHEUX, Gilbert PHILIPPE, Anne DURAND, Géraldine CARDIN, Olivier LACHIVER, Isabelle LECLERCQ, Alain CABARET, Eliane RUELLAN, Hervé VAN PRAAG, Anne-Sophie HOCQUET, Marc LEMARIÉ